

***D. Déclaration en matière de stratégie Erasmus***

L'établissement s'engage à publier cette stratégie globale sur son site internet dans le mois suivant la signature de la Charte Erasmus pour l'enseignement supérieur par la Commission européenne.

Pouvez-vous décrire la stratégie internationale (UE et hors UE) de votre établissement. Dans votre description, expliquer a) comment vous choisissez vos partenaires, b) dans quelle(s) région(s) géographique(s) et c) les objectifs et les groupes cibles les plus importants de vos activités de mobilité (en ce qui concerne le personnel et les étudiants en premier, deuxième et troisième cycles y compris les cycles courts, que ce soit à des fins d'études ou de stage ). Le cas échéant, expliquer comment votre établissement participe à l'élaboration de diplômes doubles / multiples / conjoints. (max. 5000 caractères)

Langue originale [FR]

L'EPL comprend 4 centres : 1 lycée d'enseign. général technolog et profes. agricole (de la 3ème au BTSA), 1 CFA (appren. de 16 à 26 ans du CAP au BTSA), 1 centre de format. profes. (adultes)

L'EPL propose des format. dans les domaines de la viti-œno-agronomie-développement durable dont des BTS Viti œno et Technico commerciaux.

Le projet d'établissement a défini 4 axes de dévelop. à l'international (cf § D3). Les principes sont fondés sur la mise en place de relations durables, réciproques, permettant à des étudiants de progresser dans l'acquisition de compétences profes. et l'ouverture d'esprit. Ils tiennent comptes des orientations de la polit. europ., des accords signés entre gouvernements, des conventions bilatérales avec la région Bourg. et des priorités définies par les groupements professionnels.

La majorité de nos échanges se font

- sur la base de projets de partenariats entre établiss. et de mobilités dans le cadre de stage ou d'étude, d'accueils d'étudiants étrangers sur les formations BTS en 1 an (Cn – Gr), les formations professionnelles du CFPPA (Kr, Cn, Jp, Ca, Mx,...)

- au bénéfice de publics scolaires (CI, RSA) dans le cadre de la coop bilatérale (CRB)

L'EPL a mis en place des partenariats sur les 5 continents matérialisés par des conventions. Des liens sont tissés avec des lycées, universités,... Au côté des écoles un réseau de professionnels de la filière viti-vinicole intéressés par les échanges de compétences et de connaissances et l'accueil d'apprenants étrangers s'est constitué.

Objectifs pour l'avenir:

- développer les échanges d'apprenants (dont BTS), d'abord dans le cadre de mobil. de stage, de personnel, de partenar. stratég., et, à plus longue échéance, de mobil. d'étude.

A- Nous choisissons nos partenaires sur la base de convergence de spécialités et sur la volonté de coopérer. Ainsi, en Europe, nous travaillons avec des:

- écoles de viticult. (Krems (AT), Oppenheim (D), Conegliano (It) Sion Châteaun. (Ch),...)

- associations liées à la viti-œno (asso. de la sommellerie Italienne - fondation INVERIS (Hu),...)

- établissements ou universités sur des compétence complémentaires (univ. de Sienne (It), d'Oviedo (Es), Tolingua (Es).)

La recherche de partenaires:

- contact de certains de nos parten. actuels et/ou anciens suivant l'objectif du projet.

- recherche de nouveaux partenaires via notre propre réseau, le réseaux des part.

- information et contact auprès des réseaux géograph. et/ou thématiques,...

Lorsque des partenaires sont repérés, une présentation du projet leur est transmise pour accord. Les bases validées, le projet est structuré ensemble et des conventions (fonctionnement, financière,...) sont établies.

B- Les partenaires sont choisis

dans les régions géograph. du secteur de la production du raisin de cuve et du vin (Europe et pays du nouveau monde)

dans les zones de consommation (Asie...) intéressées par des produits à forte identité, notre savoir faire (en production, commercialis., dégustation, service des vins, harmonie vins et mets...)

Un engagement réciproque des partenaires et une convergence de vue sur les orientations (volonté de développer les connaissances et l'ouverture d'esprit des apprenants, de créer les conditions nécessaires à leur réussite sociale et profession.) sont attendus.

C1- Les mobilités d'étudiants :

Mobil. sortantes: réalisées par nos publics scolaires, étudiants et adultes auprès de divers établissements européens (De, At, It, Hu, ...) et mondiaux (RSA, NZ, Cl, ..) elles se font soit dans le cadre de groupes constitués soit dans le cadre de mobilités d'individus sur - de 2 mois. Les objectifs sont divers: acquérir des connaissances et des compétences complémentaires, découvrir d'autres régions viticoles, savoir-faire, ....

Mobil. entrantes: Les candidats nous contactent soit directement, soit via leur établissement de formation.

C2-Mobil. de personnel=Acquérir une meilleure connaissance de la viticulture d'autres pays, maîtrise des langues pour développer de nouveaux échanges et intégrer ces connaissances dans les cursus de formation.

Des projets d'ingénierie ont été conduits (langues – Vinolingua / construct. de cursus (Hercule -..). Ils permettent aux formateurs d'avoir une réflexion plus large autour de projets et réfléchir à des actions, outils ou évaluations communes ou transposables

Objectifs attendus: A CT :

- poursuivre la mise en place de projets de part. stratég. autour des pratiques en viti-œno, dévelop. durable, œnotourisme,...

- développer les mob. de stage (2-12 mois). Pour favoriser et faciliter les mobilités entrantes et sortantes, L'EPL, en partenariat avec d'autres EPL avec il travaille déjà en réseau régional, envisage avec le soutien de l'autorité académique,

de finaliser un projet de consortium qui permettra de mutualiser des projets et les moyens.

A LT: proposer une semestrialisation de tout ou partie des BTS et des parcours d'étude à l'étranger à nos BTS

-proposer des diplômes conjoints avec nos partenaires (oenotourisme)

Pouvez-vous décrire la stratégie de votre établissement pour l'organisation et la mise en œuvre de projets de coopération européenne et internationale dans l'enseignement et la formation en lien avec des projets mis en œuvre dans le cadre du Programme.

Si ce n'est pas d'application, veuillez expliquer (max. 2000 caractères).

Langue originale [FR]

L'établ. possède une grande expérience d'échange (accueil et envoi d'apprenants à l'étranger, projets de coopération) surtout via les formations adultes. La stratégie mise en place s'appuiera sur ces expériences.

- Mobilité sortante des appren. : - L'info aux étudiants sera réalisée de 2 façons : info par l'équipe pédago. et le ch. de mission des possibilités, des conditions, des contraintes,... et, présentation par d'anciens participants à la mobilité de leur expérience à tous les apprenants BTS (et autres types d'apprenants)

Organisation et suivi de l'appren. : fiche envoi d'appren. à l'étranger sur site.

Mobilité entrante des appren. : fiche accompagnement des stagiaires étrangers sur site

Mobilité sortante des personnels : Info réalisée par le coordo dans le cadre de réunions de personnels. Les intéressés candidateront auprès du coordo. Après accord de la direction, le programme d'échange, le montage du dossier,.. seront réalisés en partenariat avec l'établ. d'accueil. Ces mobilités seront, dès que possible, gérée par le consortium envisagé entre les établ. agricoles bourguignons.

Mobilité entrante des personnels : La gestion de ces mobilités sera réalisée via le consortium projeté.

Projets de coopération « partenariats stratég. » : L'info sur ce programme sera réalisé par le coordo dans le cadre des réunions d'équipes. Les équipes pédago, en fonction de leurs objectifs, proposeront des thèmes de travail que le chargé de mission structurera (contenu prévisionnel du programme, conditions de mise en œuvre,...). Les bases posées, les propositions sont transmises aux part. étrangers pour étude et accord de partenariat. Le dossier est finalisé par le ch. de mission en collaboration avec le coordo, l'équipe pédago et les partenaires étrangers.

Les actions font régulièrement l'objet d'une promotion sur l'établissement (revue interne « VitiAgroCampus,site) et, en fin de programme, à l'extérieur (réseau des établissem. agricoles, agri news, news des partenaires,..)

Pouvez-vous expliquer l'impact escompté de votre participation au Programme sur la modernisation de votre établissement (et ceci pour chacune des 5 priorités de la stratégie de modernisation de l'enseignement supérieur ) en ce qui concerne les objectifs de la politique que vous comptez réaliser. (max. 3000 caractères).

Langue originale [FR]

Le projet d'établissement de l'EPL précise les axes de développement attendus:

Obj. 1: Initier les apprenants à une 1<sup>er</sup> expérience internationale. = permettre aux étudiants de partir en stage pratique à l'étranger pour découvrir de nouvelles pratiques professionnelles, approches culturelles / de renforcer leurs compétences linguistiques, développer leur faculté d'adaptation, d'autonomie, de confiance en eux.

Obj 2: professionnaliser apprenants et personnels

renforcer les acquis professionnels, sociaux, personnels en favorisant la découverte de nouvelles pratiques techniques, économiques, sociales, culturelles afin d'établir des comparaisons dans les différents systèmes de production et de valorisation de produits dans le but d'être mieux préparé au monde du travail et de son évolution dans un contexte mondial. Permettre aux personnels, à partir d'une mobilité à l'international, de développer des compétences linguistiques, professionnelles, pédagogiques, administratives, culturelles,.... dans le but de favoriser les contacts, faire évoluer les pratiques et la dynamique au sein de l'établissement pour développer les projets de coopération.

Obj 3: Être innovant pour s'adapter aux enjeux de l'international

Mettre en place des espaces de réflexion (part. stratégiques,....) pour améliorer les pratiques pédagogiques, les outils, la qualité et la pertinence de l'enseignement au sein de l'EPL. L'intégration des professionnels issus des différents pays permettra de proposer des contenus directement en lien avec leurs attentes.

Favoriser les échanges de savoir-faire techniques, scientifiques dans nos domaines de compétences.

Obj 4: Développer la délivrance d'attestation, de certificat et de diplôme.

Développer l'intégration d'apprenants étrangers sur les diplômes proposés par l'EPL.

Dès que possible, permettre à nos apprenants de se former dans d'autres pays (ECTS pour BTS) et développer des bi-diplômes.

Le projet des EPL bourguignon de se regrouper en consortium permettra de proposer des actions de meilleure qualité (préparation et accompagnement des étudiants entrants et sortants,....) mais aussi de diversifier les propositions de mobilité, de formation,.... pour répondre au mieux aux attentes des étudiants et/ou personnels. Cela permettra aussi de mieux optimiser l'utilisation des fonds européens avec le bénéfice d'une dynamique régionale.

De façon générale, l'impact attendu se situe à 2 niveaux:

au niveau des bénéficiaires: permettre à davantage d'étudiants et de personnels de bénéficier des atouts apportés par les échanges internationaux et ce de la meilleure qualité possible.

Initier et/ou apporter 1 expérience riche et de qualité en terme d'insertion sociale et professionnelle transposable et renouvelable

au niveau de l'EPL: Renforcer le positionnement et l'image de l'EPL en Europe et à l'international.

Renforcer l'EPL dans sa mission d'ouverture à l'Europe et au monde

Faciliter l'intégration des éléments du processus de Bologne dans le fonctionnement de l'EPL

Concrétiser la création du consortium

\* COM (2011) 567 (<http://eur-lex.europa.eu/LexUriServ/LexUriServ.do?uri=COM:2011:0567:FIN:EN:PDF>)